

## PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION - ASSOCIATION SEA

Le dix-huit juillet deux mille vingt-cinq (18/07/2025)

Sont présents :

- Mme Axelle FAILLARD, Responsable Opérationnelle
- M. Mathias RAVAILLE, Responsable Opérationnel
- M. Anthony THIBAUD, Président de SEA et Responsable de l'UAS

### **Objet du Jour (ODJ) : Réalisation d'une réunion de bilan général sur l'état de l'association.**

La séance a été ouverte à 20h30 par le Président, M. Anthony THIBAUD, qui a également assuré la fonction de secrétaire de séance. Le présent procès-verbal sera diffusé à l'ensemble des membres, conformément à la politique de transparence que l'association s'est toujours engagée à maintenir depuis sa création.

Afin de faciliter la lecture et la compréhension de ce document, les points abordés seront structurés par thématique, chaque section détaillant les discussions et les conclusions relatives au sujet concerné.

Il avait été proposé aux membres du Conseil d'Administration (CA) ainsi qu'aux bénévoles de soumettre leurs questions en amont de cette réunion. Aucune question n'a été reçue suite à cette proposition.

### **I. LES MEMBRES BÉNÉVOLES**

L'association compte actuellement 20 bénévoles. Nous observons une grande diversité de profils et de tranches d'âge parmi eux. Il a été constaté une disparité dans le niveau d'engagement, certains bénévoles étant très actifs, tandis que d'autres le sont moins.

Une réflexion approfondie est en cours concernant l'optimisation des canaux de communication interne pour la proposition de missions. Cette démarche vise à mieux s'adapter aux préférences et aux compétences numériques de chacun, garantissant ainsi l'inclusion de tous nos membres. Notre objectif est de ne laisser personne en marge de nos activités.

Mme Axelle FAILLARD a entrepris, un contact individuel avec chaque bénévole afin de recenser leurs aspirations et disponibilités. Il est rappelé que l'engagement bénévole repose sur la libre disposition de chacun, et l'association exprime sa profonde gratitude pour la présence et le soutien apportés par tous.

Il est à noter qu'une participation plus régulière et une plus grande disponibilité des bénévoles contribueraient significativement à la visibilité et à l'efficacité de l'association. La saison estivale a, par ailleurs, un impact sur la disponibilité de certains de nos bénévoles, notamment ceux également engagés en tant que sapeurs-pompiers volontaires.

Le départ de certains bénévoles a été constaté, sans qu'aucune explication formelle n'ait été fournie malgré les tentatives de contact. Ces cas sont considérés comme un abandon des fonctions bénévoles au sein de l'association.

Conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'association, il est rappelé que l'acquittement d'une cotisation sera requis à compter du 1er janvier 2026 pour tous les membres souhaitant maintenir leur engagement bénévole et soutenir les actions de l'association.

Les jeunes ayant effectué leur Mission d'Intérêt Général (MIG) dans le cadre du Service National Universel (SNU) ont tous achevé leur période d'engagement. L'association tient à les remercier chaleureusement pour leur engagement citoyen au sein de SEA et leur souhaite pleine réussite dans leurs parcours personnel et professionnel. Certains d'entre eux ont exprimé le souhait de poursuivre leur engagement bénévole au sein de l'association, témoignage d'un civisme particulièrement apprécié.

Le constat d'une disponibilité parfois insuffisante des bénévoles a malheureusement conduit à l'annulation de plusieurs missions. Pour pallier cette situation, une nouvelle plateforme sera prochainement activée en complément de "jeveuxaider.gouv". L'association s'engagera avec "tousbénévoles" pour la première année (gratuite), et une évaluation sera menée pour décider de la poursuite de l'usage de cette plateforme en fonction de ce qu'elle aura apporté à l'association.

## **II. L'AVENIR DE L'ASSOCIATION**

Il a été constaté que la diversité des missions proposées peut parfois entraîner une certaine confusion pour les nouveaux arrivants ou le public. Une réflexion est en cours avec les responsables opérationnels afin de rationaliser et de clarifier l'offre de missions, potentiellement par le regroupement de certaines activités, pour faciliter la compréhension et l'intégration des membres. Et plus adéquation avec la majorité des missions réalisées par l'association. Cette démarche impliquera également une refonte du site internet de l'association. Il est par exemple envisagé de circonscrire les missions d'aide aux particuliers et de lutte contre l'isolement social aux sollicitations émanant des services communaux ou des CCAS, ou de nos partenaires respectifs.

Les missions d'aide aux particuliers et celles relevant de l'Unité d'Appui et de Soutien (UAS), incluant notamment la recherche de personnes disparues, l'assistance routière et les patrouilles bienveillantes, ont constitué l'essentiel de l'activité de l'association et sont appelées à se développer davantage.

D'autres missions n'ont pas rencontré le même succès. De plus, et pour des raisons de conformité réglementaire, le transport de personnes âgées pour les rendez-vous médicaux a été suspendu. Cette décision est motivée par les contraintes réglementaires relatives au transport de personnes et par les coûts personnels engendrés, devenus difficilement supportable.

La priorité sera désormais accordée aux actions de « La Donnerie de Valras-Plage et alentours », qui connaît un succès significatif avec plus de 5 000 utilisateurs. Cette plateforme, générant de fréquentes demandes et offres de dons, favorise la solidarité, l'entraide et s'inscrit pleinement dans les valeurs écoresponsables de l'association. Et, comme précisé seront aussi développé les actions de l'UAS.

## **III. DÉVELOPPEMENT DE L'UNITÉ D'APPUI ET DE SOUTIEN (UAS)**

Les pôles constitutifs de l'UAS, inscrits dans le projet associatif, sont fortement sollicités et ont permis des échanges inter-associatifs réguliers, structurant une organisation rigoureuse.

Un projet spécifique à l'UAS est en cours de rédaction. Ce document vise à formaliser ses missions et son fonctionnement, et à en faciliter la compréhension par tous les acteurs.

Cette unité est particulièrement appréciée par divers acteurs municipaux.

Les interactions avec les autorités locales (Police Nationale et Gendarmerie Nationale) ont permis de faire reconnaître et apprécier la qualité du travail préparatoire et des interventions de l'UAS. Il est souligné que cette unité se caractérise par sa mobilité, n'étant pas limitée à la seule commune de Valras-Plage. L'UAS ambitionne de se développer et de se consolider, avec une perspective d'expansion à long terme par la création d'antennes locales au niveau départemental, et extra-départemental.

## **IV. COÛTS FINANCIERS**

La situation financière de l'association demeure précaire. M. Sajeevan et le Président ont dû, à plusieurs reprises, contribuer personnellement à la stabilisation de la trésorerie.

De surcroît, le Président a personnellement pris en charge l'abonnement mensuel à E-Brigade, s'élevant à 39,99€ (soit 479,88€ annuels). Le coût de l'assurance pour la première année (134,92€) a également été assumé par le Président. En contrepartie, la saison de lancement n'a généré que deux adhésions de 20€ chacune, soit un total de 40€ de recettes, contrastant fortement avec les dépenses personnelles mentionnées. A cela s'ajoute les équipements vestimentaires et les moyens de communications interventionnels prix également en charge par le Président. Il est rappelé que l'association ne bénéficie actuellement d'aucune subvention.

Ces contraintes budgétaires limitent le déploiement de certaines activités et la fréquence des sollicitations.

## **V. RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS (Gendarmerie Nationale, Police Nationale, Police Municipale, Préfecture)**

Dans le cadre des activités de l'UAS, un courrier a été adressé au Préfet et au Sous-Préfet afin de les informer de l'existence de notre association et de notre collaboration avec leurs services, en stricte conformité avec l'objet social de l'association.

À ce jour, aucune réponse n'a été reçue.

Cependant, d'excellentes relations ont été établies avec la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale de Valras-Plage, qui reconnaissent et apprécient l'action de l'association.

L'association a su forger et asseoir son identité grâce à ses diverses participations sur le terrain et les différents échanges.

Il est rappelé que, dans le cadre de l'UAS et notamment des patrouilles bienveillantes, une présentation physique est effectuée auprès de chaque unité (Gendarmerie Nationale/Police Municipale) de Valras-Plage avant toute intervention sur le secteur, un protocole également appliqué dans les autres communes d'intervention portant la même organisation.

## **VI. RÉSEAUX SOCIAUX**

L'activité de l'association sur les réseaux sociaux a été moins soutenue ces derniers temps, bien que les missions se poursuivent. Il est envisagé de relancer cette activité pour accroître la visibilité de nos actions et informer le public. Seule la page Facebook de « La Donnerie de Valras-Plage et alentours » bénéficie actuellement d'une visibilité significative, servant de relais à la page principale de l'association.

Les autres plateformes (TikTok, Snapchat, Instagram) seront également réactivées prochainement dans le but de sensibiliser un public plus jeune, de diffuser plus largement nos valeurs et actions, et de susciter de nouvelles vocations bénévoles.

Notre inactivité sur les réseaux a laissé même circuler des rumeurs auxquelles nous n'avons pas réagi sur le fait que l'association ne vas pas bien et pourrait prochainement voir sa fin.

## **VII. POINT COMPLÉMENTAIRE**

L'idée d'impliquer des personnes détenues dans certaines missions de l'association, dans une démarche d'entraide et de solidarité visant à favoriser leur réinsertion civile, a été discutée. Il a cependant été convenu que l'association ne dispose pas encore de la structure et des capacités d'encadrement adéquates pour accueillir ce public de manière appropriée. Cette proposition reste donc à l'étude.

Glossaire :

- ODJ : Ordre du Jour
- CR : Compte Rendu
- MIG : Mission d'Intérêt Général
- SNU : Service National Universel
- UAS : Unité d'Appui et de Soutien

Merci d'avoir pris le temps de lire, merci de votre compréhension, de votre investissement, de votre présence au sein de l'association.

M.THIBAUD Anthony,  
Président de SEA  
Responsable de l'UAS

--

**Association S.E.A**  
Solidarité, Entraide et Actions  
RNA : W341014305

[asso.sea34@gmail.com](mailto:asso.sea34@gmail.com)

06.61.87.68.65

